



Alfonso Mattera

## I. ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- Conseiller spécial de la Vice-présidente. Viviane Reding, ancien Directeur général adj. à la Commission européenne
- Directeur scientifique et Professeur du Collège européen de Parme
- Professeur au Collège d'Europe de Bruges et à l'Université LUISS de Rome;
- Directeur éditorial de la *Revue du Droit de l'Union Européenne*, qu'il a fondée en 1991

## II. ETUDES UNIVERSITAIRES

Diplôme de "*laurea*" de la Faculté de droit de l'Université de Naples. Docteur en Sciences politiques avec une thèse sur «*La politique régionale de la Communauté Economique Européenne*», sous la direction du Prof. Francesco Compagna.

## III. CURSUS PROFESSIONNEL AU SEIN DE LA COMMISSION EUROPEENNE

* Administrateur	du 1.01.1966	au	31.07.1969
* Administrateur principal	du 1.8.1969	au	25.4.1978
* Chef de Service	du 26.4.1978	au	31.12.1979
* Chef de Division	du 1.1.1980	au	1.5.1993
* Directeur f.f.	du 1.5.1993	au	30.11.1993
* Directeur	du 1.12.1993	au	24.07.2001
* Directeur général adjoint (grade A1 )	du 25.07.2001	au	01.12.2002
* Conseiller spécial du Président <b>R. Prodi</b> et des Vice-présidents de <b>F. Frattini J. Barrot et V. Reding</b>			

## IV. ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET PRINCIPALES TACHES ACCOMPLIES AU SEIN DE LA COMMISSION EUROPEENNE<sup>1</sup>

**1** 1968-1980 : élabore et met en œuvre, sous l'autorité, successivement, des Commissaires MM. Spinelli, Gundelach, Davignon, Narjes et Bangemann, un ensemble d'**actions visant à lutter contre la montée du néoprotectionnisme économique et à libéraliser le commerce intracommunautaire.**

Chargé d'interpréter et d'appliquer les règles des articles 28 à 30 CE (devenus art. 34 à 36 du TFUE). Elabore, en 1969, la directive de la Commission 70/50CEE (et en particulier son art. 3, fondement de la théorie des réglementations commerciales indistinctement applicables et source inspiratrice de la jurisprudence « Cassis de Dijon ») ;

**2** 1975-2002 : représente la Commission dans le cadre de travaux d'**organisations internationales telles que l'OCDE, l'OMC, l'EEE, etc.;**

**3** 1977-1984 : participe aux **travaux d'adhésion à la Communauté de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal** en sa qualité de correspondant direct de son Commissaire, Monsieur Etienne Davignon;

**4** 1980-1985 : participe à la mise en œuvre, sous l'autorité de Monsieur Etienne Davignon, d'une nouvelle approche pour la réalisation et le bon fonctionnement du Marché intérieur fondée sur trois piliers :

- **le principe de la reconnaissance mutuelle** dégagé de l'arrêt « Cassis de Dijon », et explicité d'abord dans sa note interprétative du 29.02.1980 (figurant, ci-après, dans la rubrique "*Publications*") et puis dans la communication interprétative de la Commission du 3.10.1980 dont il élabore le projet;

- **la nouvelle approche en matière d'harmonisation** industrielle et alimentaire, lancée dans la note et dans la communication interprétative précitées;

- **la prévention des entraves techniques**, action proposée dans la note et dans la communication interprétative précitées et mise en œuvre par la directive 83/189 (devenue 98/34);

**5** 1980-2002 : conception et mise en œuvre d'un **instrument de subsidiarité** : les « **communications interprétatives** », qualifiées par la doctrine d'instrument de « *soft law* ». Elles ont contribué à une plus large diffusion et à une meilleure application du droit communautaire;

**6** 1985 : la division que qu'il dirige est chargée de coordonner les travaux relatifs à l'élaboration du « **Livre blanc** » de **J. Delors**, programme d'action de la Commission pour l'achèvement du Marché intérieur à l'échéance du 31 décembre 1992, présenté par la Commission au Conseil européen de Milan des 28 et 29 juin 1985 et approuvé par celui-ci;

**7** 1985-1992 : participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de nombreuses **directives prévues par le « Livre blanc »** précité;

**8** 1986 (depuis) : conçois et met en œuvre un **mécanisme de règlement des litiges**, les "**réunions paquet**" (rencontres régulières avec les Autorités nationales concernées ayant pour but de régler d'une manière non contentieuse et dans des délais rapides un "paquet" de dossiers d'infractions au droit communautaire) dont l'importance et l'efficacité ont été soulignées par le Parlement européen et par les Autorités nationales;

---

<sup>1</sup> Une grande partie de ces activités et tâches ont fait l'objet d'ouvrages, commentaires, articles, notes dont les références figurent dans la rubrique "*Publications*" (page 5 à 8 du présent CV).

- 9 1995-1997** : défend, devant les instances du Parlement européen et du Conseil (groupes ad hoc et COREPER), **quatre projets directives européennes** intégrant une partie des règles de l'Accord international sur les marchés publics;
- 10 1998** : élaboration du règlement 2679/98 du 7 décembre 1998, « *Mécanisme d'intervention rapide* », règlement qu'il défend avec succès devant les instances du Parlement européen et du Conseil;
- 11 1998-2002** : élaboration d'un programme d'action visant à mettre en œuvre une **politique communautaire des marchés publics** et à ouvrir à la concurrence un secteur économiquement important ( $\pm$  1.800 milliards d'euros, 14 % du PIB). Ce programme, adopté par la Commission le 11 mars 1998, s'est ensuite concrétisé en un « paquet législatif » visant à codifier, simplifier et moderniser la réglementation existante en la matière. Défend avec succès (2000/2002) ce « paquet législatif » devant les instances du Conseil (groupe « Questions économiques » et COREPER) et du Parlement européen (dont cinq commissions sont saisies du "paquet");
- 12 1998-2001** : élaboration et mise en œuvre d'une « **communication interprétative** » sur les **concessions des services d'utilité publique**, accueillie favorablement par les milieux économiques et par les États membres. Sur la base des lignes directrices qui y sont indiquées, la Commission engage des actions visant à ouvrir à la concurrence les services d'intérêt économique général;
- 13 2001-2002** : défend devant le Parlement européen (en particulier dans la phase de « conciliation » de la procédure de codécision) et le COREPER, **des propositions législatives** dans le domaine du Marché Intérieur (par exemple, la directive « *Blanchiment des capitaux* » );
- 14 2003-2004: Constitution européenne**<sup>2</sup>. Participation aux travaux relatifs à l'élaboration de la Constitution européenne et promotion à une large diffusion du projet de Constitution, dit « *Pénélope* »<sup>3</sup> ;
- 15 Droit de l'UE, questions institutionnelles, politiques européennes, traité de Nice, traité de Lisbonne, respect du droit communautaire**: élaboration de nombreux avis e commentaires sur des dossiers, propositions législatives, questions d'interprétation du droit communautaire, communications de la Commission au PE et au Conseil, etc.;
- 16 Chargé de promouvoir des actions de formation et de diffusion de l'histoire, des valeurs identitaires et des droits fondamentaux de l'UE** en faveur d'étudiants universitaires, de collectivités territoriales, etc. ainsi que de jeunes fonctionnaires de la Commission et des Administrations nationales. Dans ce contexte, depuis environ 2007, il donne une "*conférence d'ouverture*" sur l'intégration européenne à l'occasion des 4 séances annuelles du Programme "Erasmus Officials" de la Commission;
- 17 Collabore à la création d'un Institut postuniversitaire d'excellence (Diplôme et Master Universitaire en Hautes Etudes Européennes)** en élaborant et mettant en œuvre, en 2003, dans le cadre d'un mandat du Président de la Commission, Romano Prodi, le programme académique du **Collège européen de Parme**, ouvert aux diplômés universitaires d'Europe et du monde (voir site du Collège);

---

<sup>2</sup> Les tâches 14 à 18 ont été accomplies en ma qualité de "conseiller spécial" auprès des membres précités de la Commission européenne.

<sup>3</sup> Le texte de ce projet est annexé à l'ouvrage éponyme dont les références figurent dans la rubrique "*Publications*", page 5 du présent CV;

## **18** Représente la Commission et donne des exposés lors d'événements tels que:

- Senat de la République italienne, 24 novembre 2005: conférence sur: *"Dialogue interculturel et interreligieux entre Orient et Occident"*;
- Comunità S. Egidio, Roma, 28 novembre 2005, Conférence sur: *"L'abolition de la peine de mort"*. Colloque international avec la participation du Prix Nobel Desmond Tutu;
- Capitole de Rome. Célébrations du 50ème anniversaire de la signature des Traités de Rome, les 27 et 28 mars 2007, conférence sur *"La réunification des peuples de l'Ancien Continent"*;
- *"European Project: Rescuing Injured Disabled Persons in case of Disaster"*, Verona 8,9 novembre 2007; conférence sur: *"Les valeurs identitaires et les droits fondamentaux de l'Union européenne"*;
- *"Comment l'Europe est-elle perçue aujourd'hui? Regards croisés sur les enjeux et les valeurs"*. Colloque international, Zagreb, 18 novembre 2008. Conférence sur: *"L'Union européenne, un patrimoine de valeurs de 25 siècles d'Histoire"*.
- Université de Strasbourg, 14 septembre 2009, Master2 a.a. 2009/2010: *Lectio inauguralis* sur: *"L'Union européenne, 60 ans après la Déclaration Schuman"*
- Università Pontificale Lateranense, Rome, 10 mars 2010: Conférence sur le thème *"Ordre juridique communautaire et droits fondamentaux de l'UE"*. Avec la participation du Haut Commissaire de l'ONU pour les Droits de l'Homme.

## **V. ACTIVITES ACADEMIQUES ET EDITORIALES**

### **A) ACTIVITES UNIVERSITAIRES**

- **Professeur (depuis 1980) au Collège d'Europe de Bruges** (dominante juridique).
- **Professeur (depuis l'année académique 2003/2004) au Collège européen de Parme. Chargé de la direction académique du Collège.**
- **Professeur** à la Faculté de Sciences politiques de l'**Université LUISS G.Carli** de Rome. Titulaire de la chaire « Politique Economique Européenne » et, à partir de l'année académique 2004/2005, de la chaire « Droit de l'Union européenne » et puis de celle de "Politiques de l'Union européenne" jusqu'à 2010. Suivi jusqu'à juin 2011 des thèses des Etudiants ayant participé aux cours précités.
- **A donné des cours** auprès de nombreuses Universités européennes (Bologne, Modena, Bordeaux, Toulouse, Valencia, Santander, etc.) et Instituts européens tels que, l'Institut européen d'administration publique de Maastricht et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève.

### **B) ACTIVITES EDITORIALES**

**Fondateur en 1991 et directeur éditorial de la « Revue du Droit de l'Union Européenne » (ex « Revue du Marché Unique Européen »)**, située par la presse « *au sommet des revues de ce genre* ». Est assisté d'un comité de direction composé de : J. Bourgeois, A. Del Vecchio, P. Mengozzi, E. Moavero Milanesi, A. Pappalardo, A. Palacio, P. Ponzano, H. Schmitt von Sydow, A. Tizzano.

# PUBLICATIONS<sup>4</sup>

## I. OUVRAGES

### PUBLIEES

1° « **Le Marché Unique Européen, ses règles, son fonctionnement** », 1ère édition 1988, 2ème édition 1990, de +/- 800 pages.

**Edition française** :JUPITER (LGDI) – Paris Préface de M. Bangemann, vice-président de la Commission européenne.

**Edition espagnole** :Civitas 1990, préface de M. Marin, vice-président et président de la Commission européenne;

**Edition italienne** :UTET, Turin , ,1990

**Edition grecque** :Sakkulas 1990, préface de M. E.M. Christodoulou, Ministre de l'Économie de la République hellénique ;

2° « **La Conférence intergouvernementale sur l'Union européenne : répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle** » (sous la direction de). **Ouvrage collectif**, avec les contributions de : M. Bangemann, E. Bonino, R. Dury, C. Ehlermann, E. Guigou, F. Herman, M. Monti, M. Oreja, M. Petite, F. Riccardi, A. Tizzano, etc. *Ed. Clément Juglar* - Paris 1996;

3° « **Pénélope, Projet de Constitution de l'Union européenne** » avec les contributions de E. (sous la direction de). **Ouvrage collectif**, avec les contributions de E.Davignon, A. Palacio, M.Barnier, J.L.Bourlanges,M.Schreyer.A.Vitorino,P.Lamy,F.Lamoureux,P.Mengozzi.P.Sutherland,A.Tizzano, J.Bitterlich,ecc. *Ed. Clément Juglar* - Paris 2003 ;

### EN COURS DE PUBLICATION

« *Notre européanité. Une histoire millénaire, de l'épopée de Marathon à l'unification des peuples de l'Ancien Continent* " (édition italienne en mai 2011, édition française en septembre 2011)

## II. ARTICLES

### A. Droit de l'Union européenne

1. *L'harmonisation des législations nationales fondée sur les articles 114 et 115 du Traité: un instrument d'intégration et de reconnaissance mutuelle*, in *Revue du Droit de l'Union européenne* (ci-après RDUE) 4/2010

---

<sup>4</sup> Tous les "ouvrages" mentionnés dans cette rubrique sont disponibles auprès de la "Bibliothèque" du Collège européen de Parme. Il en est de même d'une grande partie des articles et des notes dont certains peuvent d'ailleurs être consultés directement sur le site de ce Collège.

2. *La reconnaissance mutuelle: une valeur historique ancienne, un principe juridique intégrationniste, l'assise politique d'un modèle de société humaniste*, in *RDUE 3/2009 et in "Chemins d'Europe"*, Dalloz, 2010;
3. *La libertà di circolazione e di soggiorno e il diritto alla parità di trattamento dei cittadini europei* in *Dizionario europeo*, Ed. Université LUISS de Rome;
4. *"Le Marché unique européen: aspects historiques, économiques et juridiques"* in *"Dictionnaire européen"*, Ed. Université LUISS de Rome (en cours de publication);
5. *«The principle of Mutual Recognition and Respect for National, Regional and Local Identities»*, Ed. Palgrave MacMillan, 2005;
6. *“ La libera circolazione delle merci”* in *“L’Unione europea”*, Ed. Zanichelli, 2005;
7. *« La Costituzione europea e la composizione della Commissione »*, in *« Il Progetto di Trattato-Costituzione »*, Ed. Giuffrè, 2004;
8. *« Le secteurs économiques en difficulté et la clause de sauvegarde prévue par l’art. 37 du Traité d’adhésion des dix nouveaux Etats membres à l’Union européenne »*, *RDUE 1/2004*;
9. *« Le principe de la reconnaissance mutuelle et respect des identités nationales, régionales et locales »*, in *Mélanges J.V.Louis*, Université Libre de Bruxelles, 2003;
10. *« Les zones d’ombres du projet de Constitution européenne »*, *RDUE 21/2003*;
11. *«Le marché intérieur: une brèche dans les dures murailles des souverainetés nationales»* *Cahiers de droit européen*, 2002, v.38, n. 5-6;
12. *« Le Traité de Nice : le charme d'exister »*, *RTA 1/2001*;
13. *« Vers un Code européen des marchés publics – Simplification, modernisation et clarification de la réglementation existante »*, *RDUE 3/2000*;
14. *« La communication interprétative de la Commission sur les concessions de services d’utilité publique : un instrument de transparence et de libéralisation »*, *RDUE 2/2000*;
15. *« Un instrument d’intervention rapide pour sauvegarder l’unicité du Marché intérieur : le règlement 2679/98»*, *RMUE 2/99*;
16. *« Les règles de concurrence et les aides accordées par les Etats à certaines entreprises »*, *RTA n° 287/1999*;
17. *« L’arrêt « Foie gras » du 22 octobre 1998 : porteur d’une nouvelle impulsion pour le perfectionnement du Marché unique européen »*, *RMUE 4/98*;
18. *« Environnement et Marché unique : deux réalités antinomiques ? »*, *RTA 284/98*;
19. *« ‘Civis europaeus sum’. Citoyenneté européenne et applicabilité directe de l’article 8A du traité CE »*, *RMUE 3/98*;
20. *« Community Policy on Public Procurement »* in *International Construction Law Review*, 1999;
21. *« Le principe de la reconnaissance mutuelle : instrument de préservation des traditions et des diversités nationales, régionales et locales »*. *RMUE 2/98*;
22. *« La liberté de circulation et de séjour des citoyens européens »* in *« Mélanges » en l’hommage du juge de la Cour de justice F. Schockweiler*, *Nomos - Baden-Baden – 1999*;
23. *« La politique communautaire de transparence en matière de prévention et contrôle des restrictions aux échanges de produits et services s’est enrichie de deux nouveaux instruments : la décision 3052/95/CE relative aux interdictions des produits et la directive 98/48/CE relative aux services de la société de l’information »*, *RTA n° 283/1998*;
24. *« Le Marché Unique Européen : une vue d’ensemble »* in *Les Petites Affiches*, mai 1998;
25. *« Les règles communautaires applicables aux foires et expositions : la charte des droits des exposants »*, in *RTA n° 281/1998*;
26. *« Le traité d’Amsterdam : une Union européenne à visage plus humain. Les défis de Maastricht »* in *RTA n° 279/1998*;

27. « *La politique communautaire des marchés publics : nécessité ou souci de perfectionnisme ? Quelques réflexions sur le Livre vert de la Commission européenne* » - Extrait du n° 4/1996 de la RMUE;
28. « *Les relations Union européenne- Chine* », in RTA n° 271/1995;
29. « *La « C.I.G. 1996 ». L'Europe : la voie de l'espérance* », in RMUE 3/1995;
30. « *La procédure en manquement et la protection des droits des opérateurs et des citoyens lésés* » in RMUE 3/1995;
31. « *Libera circolazione degli autoveicoli* », Facoltà di giurisprudenza dell'Università di Siena, Giuffrè Editore, Milano 1994, pp. 25-43;
32. « *De l'arrêt Dassonville à l'arrêt Keck : l'obscurité clarté d'une jurisprudence riche en principes novateurs et en contradictions* » in RMUE 1/1994;
33. « *L'Europe du Marché Unique* ». Grand Dictionnaire Larousse, 1993;
34. « *La libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté Européenne* » in RMUE 4/1993;
35. « *La libre circulation des œuvres d'art à l'intérieur de la Communauté et la protection des trésors nationaux ayant une valeur artistique, historique ou archéologique* » in RMUE 2/1993;
36. « *Un espace sans frontières intérieures : le défi de l'Europe 1993* » in RMUE 1/1992;
37. « *De l'arrêt Thieffry aux arrêts Vlassopoulou, Mediawet et Dennemeyer : les principes de proportionnalité et de la reconnaissance mutuelle en matière de libre circulation des personnes et des services* », in RMUE 4/1991;
38. « *Le droit communautaire : le contrôle de son application et sa diffusion* », in RMUE 3/1991;
39. « *L'arrêt « Terminaux de télécommunications » du 19 mars 1991 : interprétation et mise en œuvre des articles 30-36 et 90 du traité CEE* » in RMUE 3/1991;
40. « *Subsidiarité, reconnaissance mutuelle et hiérarchie des normes européennes* » in RMUE, 2/1991;
41. « *La libre circulation des produits alimentaires* » in European Food Law Review, 1/90;
42. « *Les voies de recours de entreprises communautaires* » in Documentação e Direito Comparado - Lisboa 1989 e in Diritto comunitario e degli scambi internazionali, 1/2.1989;
43. « *L'achèvement du marché intérieur et ses implications sur les relations extérieures* », in Relations extérieures de la Communauté européenne et marché intérieur : aspects juridiques et fonctionnels, Story et Scientia, Bruxelles 1988;
44. « *L'Union douanière de la Communauté européenne* » in Novissimo Digesto, UTET, Torino 1987;
45. « *Sécurité des produits* » in Actes du Colloque européen sur la sécurité des produits dans la Communauté européenne - Commissione delle C.E. – 1985;
46. « *Protectionism inside the European Community* » in Journal of World Trade Law, vol. 18, n°4 - July/August 1984;
47. « *La libre circulación de mercancías en el interior de la CEE* » in Economía industrial, n. 234, diciembre 1983;
48. « *Les nouvelles formes du protectionnisme économique et les articles 30 et suivants du traité CEE* » in RMC n°267/83;
49. « *L'arrêt Cassis de Dijon : une nouvelle approche pour la réalisation et le bon fonctionnement du marché intérieur* » in RMC, n°241 - novembre 1980;
50. « *Appalto pubblico comunitario* », in Novissimo Digesto, UTET – Torino 1980;
51. « *La libera circolazione delle merci all'interno della Comunità* », in Novissimo Digesto, UTET – Torino 1980;
52. « *Deposito infruttifero e deroghe alla libera circolazione delle merci e dei capitali* » - SEDIT Milano 1977;

53. « *Le discipline nazionali sul commercio e sui prezzi dei prodotti e le norme del Trattato CEE* », in *I prezzi d'imperio delle specialità medicinali* - CEDAM/1976;
54. « *Marchés publics et développement technologique dans la CEE* », in *Reflets et perspectives de la vie économique* - Tome XIII/1974;

## **B. Histoire et politiques de l'Union européenne**

55. *La reconnaissance mutuelle: une valeur historique ancienne, un principe juridique intégrationniste, l'assise politique d'un modèle de société humaniste*, Edit. Dalloz, 2010
56. "La composition de la Commission telle que prévue par le traité de Nice conduirait vers un affaiblissement de l'autorité de l'Institution et une fragilisation de sa légitimité populaire" Editorial in *RDUE* 1/2009;
57. *Les valeurs identitaires de notre européanité: 25 siècles d'histoire, de Socrate à Jean Monnet* in *Construire l'Europe*, Ed. PUF, 2008;
58. "Les pionniers de la construction européenne", Editorial in *RDUE* 3/2008;
59. "Ambassadeurs du message européen", Editorial in *RDUE* 1/2007;
60. *L'audace et la vision d'un navigateur de haute mer* (hommage à la mémoire de F.Lamoureux) Editorial in *RDUE* 3/2006;
61. "Immigration, politique d'intégration et dialogue interculturel: pistes de réflexion", Editorial in *RDUE* 2/2006;
62. "Il n'y a de défaites que celles que l'on accepte", Editorial, *RDUE* 4/2005;
63. « *Il progetto europeo di Jean Monnet* », in *Valori e principi nella Costituzione europea*, Il Mulino, 2004;
64. "1° maggio 2004: l'Europa pone fine a una tragedia della Storia", in *Nuova Storia Contemporanea n.4 /2004*, Ed. Le Lettere, Firenze;
65. *La réunification de la "Grande Europe": Vers une nouvelle Renaissance du "Vieux Continent"?*, *RDUE* 4/2003;
66. « *I valori identitari dell'Europa hanno radici cristiane ?* », in *Nuova Storia Contemporanea n.c1/2004*, Ed. Le Lettere, Firenze;
67. « *L'européanité est-elle chrétienne ?* », Editorial *RDUE* 2/2003;
68. "De la deuxième guerre mondiale au projet européen de Jean Monnet", Editorial *RDUE* 1/2002.